



## Déclaration liminaire à la CAPD du Gard du vendredi 21 juin 2019

Monsieur le directeur académique, Mesdames et Messieurs,

Nous aurions pu entamer notre propos liminaire par une longue liste de sujets de mécontentement allant de nos rémunérations à la réforme des retraites en passant par le déplacement du concours en fin de master II, l'agenda social au point mort et notamment la direction d'école, la formation sur les congés scolaires, tous les sujets que l'on pourrait ranger dans la catégorie « un jour/une idée » notamment dans le domaine du sport à l'école : les après-midis sport, l'aisance aquatique, le savoir rouler à vélo... mais aussi les chorales ou encore les internats... Nous nous en tiendrons à trois sujets qui illustrent précisément l'état d'esprit des enseignants

en cette fin d'année scolaire. Car plus encore que les réformes mises ou « re » mises en œuvre par notre ministre, c'est une fois de plus la forme qui est en cause, caractérisée par la précipitation et le mépris des corps intermédiaires que nous sommes.

Il n'y a guère que sur les **EPLESF**, que Jean-Michel Blanquer aura fini par entendre raison. Et c'est **notre premier sujet**. En effet, la version votée mi-juin de la « loi confiance » a été débarrassée du projet de fusion école/collège ; « à la bonne heure » allais-je préciser. Il faut dire que la levée de boucliers fut unanime du côté des milieux éducatifs et que l'UNSA n'a pas hésité à mouiller le maillot pour écrire et rencontrer les élus de terrain dans le Gard et partout en France, les députés, les sénateurs pour leur en pointer les conséquences. La mobilisation du samedi 30 mars à Montpellier et partout en France avec les parents d'élèves de la FCPE, pour sensibiliser l'opinion publique mais aussi la presse nationale comme locale ont permis de transformer l'essai et d'en finir avec ce projet mal ficelé. Toute cette énergie pour que le ministre comprenne ce qui arrive quand on envoie au Parlement une loi mal construite et qui avance en partie masquée en faisant voter dans la nuit d'un vendredi au samedi un hémicycle quasiment vide sur un texte aussi fondamental...

Pour le reste et dans tous les autres domaines, le ministre persiste et signe ; quelles que soient les réserves et les oppositions des acteurs de terrain, comme pour le changement des règles du mouvement intra-départemental 1<sup>er</sup> degré qui est assez représentatif de la méthode et sur lequel nous reviendrons en conclusion. Mais ce nouvel épisode est venu comme une cerise sur le gâteau, clôturer une année scolaire qui avait déjà entamé le moral des personnels.

C'est notre sujet de préoccupation et le **deuxième point de notre intervention**. Nous constatons d'une part, une **perte de confiance très marquée** des personnels d'éducation vis-à-vis de leur ministre, mais aussi un **fort sentiment de lassitude**, de défaire et refaire, et vite.

Nous n'assétons pas une analyse faite au doigt mouillé. Nous nous basons sur les conclusions du baromètre UNSA Education 2019 qui a tout de même passé au crible l'avis de 25 830 agents. Et parmi ceux-là, 230 Gardois.

Il faut remonter à la présidence de Nicolas Sarkozy pour retrouver un tel climat de défiance et d'exaspération de notre profession et cette 7<sup>ème</sup> édition du « Baromètre de nos métiers » montre des bouleversements profonds par rapport aux années précédentes. C'est l'expression d'un véritable mal-être des collègues dans leur travail en plus de cette rupture de la confiance entre les personnels et leur ministre au sein de l'Éducation nationale. Heureux d'exercer leur profession mais davantage en souffrance et en désaccord politique

Si nos collègues sont toujours très nombreux à aimer leur profession (93%), de nombreux indicateurs montrent une incompréhension voire une opposition aux politiques menées dans leur secteur d'activité.

Ainsi environ 10 % des personnels de l'éducation se disent en accord avec les choix politiques faits contre 20% en 2018. Ils ne sont même que 6,5% chez les enseignants. Nous assistons à une dégradation des conditions de travail, jugées satisfaisantes par seulement 34%, (-9 points). Et seulement 35% ressentent de la reconnaissance et du respect dans leur pratique professionnelle (44% en 2018).

Le pouvoir d'achat reste la première priorité et seulement 12% estiment que leur rémunération est à la hauteur de leur qualification (-3 points).

L'envie d'aller travailler dans le secteur privé devient forcément plus forte. Seuls 27,5 % des collègues recommanderaient leur métier à un jeune de leur entourage, soit 10 points de moins par rapport à l'édition 2018.

Pour finir, un chiffre qui explique selon nous, une partie du malaise : 79% ne se déclarent pas suffisamment accompagnés dans les nombreuses réformes engagées.

Revenons pour finir sur le **mouvement qui est à l'ordre du jour de cette CAPD**. C'est la méthode qui choque, plus que le bilan, qui ne sera probablement pas aussi noir qu'on aurait pu le craindre vu les circonstances. C'est sans nul doute grâce à la transparence qui a présidé à nos échanges et nos travaux croisés avec vos services, mais aussi à la qualité du travail de vos personnels dont nous saluons le mérite cette année encore. Car comment peut-on faire bien quand on doit faire vite ? Quand on découvre un outil en cours d'ouverture du serveur.

Nous avons pourtant tout de suite alerté le ministère sur les erreurs prévisibles et l'urgence d'attendre l'année prochaine ; sur la nécessité de faire une année de plus avec les règles et les outils habituels, éprouvés. Le nouveau format a quand-même été imposé, avec son lot de modifications ou d'obstinations, aussi malvenues que mal-vécues. Ici on nous entend sur les points de rapprochement de conjoint pour les entrants, là, on reconnaît la légitimité de comptabiliser l'ancienneté fonction publique hors éducation nationale mais pas ce ne sera pas pour l'académie de Montpellier. On comptabilise l'année de PES pour les titulaires mais pas pour les actuels stagiaires, etc. et on se rend compte que l'outil est incapable de produire des accusés de réception avec barème à l'heure de fermer le serveur.

Si ce n'était pas aussi grave pour certains enseignants qui doivent réorganiser leur vie en quelques semaines, on pourrait presque rire de ce scénario qui ressemble à celui de ces films où les passagers sont enfermés dans un avion dont les moteurs et les instruments de navigation tombent en panne les uns après les autres. Sans parler de l'absence totale d'information aux personnels.

Pour un mouvement qui voulait gagner du temps et affecter au plus tôt tous les personnels en une seule vague, nous voici réunis le 21 juin alors que l'an dernier, cette même CAPD l'avait été le 25 mai. Un mois de retard ! Alors vous nous présenterez peut-être, Monsieur le Directeur Académique un bilan forcément positif de cette opération arguant qu'il y a moins de sans-postes et dès le 21 juin. Mais ne nous y trompons pas : ce n'est pas parce que les candidats au mouvement sont plus nombreux à voir leurs attentes satisfaites. C'est parce qu'ils ont baissé leur niveau d'exigence. C'est d'ailleurs le sens même du terme « vœu large ». Il n'y aura pas davantage de vœux exaucés, mais davantage d'affectations subies et les enseignants feront plus de kilomètres.

Il reste à faire en sorte que cette CAPD s'attache à trouver une solution pour chaque situation problématique.

Nous vous demandons de garder en mémoire notre analyse du moral des personnels, lié à la complexité de notre métier, l'adversité de nos missions et la difficulté quotidienne des enseignants d'articuler vie professionnelle et vie personnelle quand on est affecté.e à plus d'une heure trente de son domicile avec quelquefois des enfants déjà scolarisés sur son secteur.

Pour ces situations Mesdames et Messieurs, nous vous demandons la plus grande bienveillance dans le respect des règles d'équité et de leur consacrer tout le temps nécessaire.

Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.